

FRATERNITE SOLIDARITE ABENE (Arrondissement de Diouloulou) SENEGAL

En ce début d'année 2012 nous vous présentons ainsi qu'à vos familles nos meilleurs vœux.

Vous trouverez ci-dessous les bilans de nos actions en France : paëlla, vide-grenier, journée des Associations ainsi que les réalisations en Casamance de cet été et de cet automne.

- La paëlla du 27 mai a accueilli 149 convives, c'est un bénéfice de 2860 euros que nous avons réalisé grâce à votre aide et surtout à Jo Mistral qui nous avait confectionné un repas succulent et à Yves Boussin qui nous a offert le premier lot de notre tombola.
- Le vide grenier du 29 mai comptait 45 exposants, comme toutes les années le stand buvette et artisanat ne nous a pas rapporté beaucoup d'argent mais il nous permet de sensibiliser les visiteurs à notre action en Casamance. Par contre le stand vide grenier a battu tous les records : 453 euros ! Bénéfice de la journée : 1457 euros. Un grand merci à Geneviève et Hervé Giovannetti, Maurice Turc, Jacky Eynaudi et Marie-Pierre Diassy.
- La journée des Associations , début septembre, malgré la pluie a été comme toutes les années une journée conviviale .
Toutes ces manifestations ont reçu l'aide de la municipalité de Saint Rémy de Provence (mise à disposition gratuitement de matériel, de salles et d'emplacement)
Nous tenons à la remercier chaleureusement.
- En juillet nous avons envoyé au village d'Hillool la somme de 2000 euros pour l'achat d'un moteur Yamaha de 15 cv neuf. Lors des cérémonies d'initiation la pirogue a servi de taxi et à permis de mettre de côté la somme de 300 euros qui a permis de baisser le coût du ramassage scolaire .
- Fin septembre , pour la rentrée scolaire nous avons envoyé aux trois étudiants de Dakar la somme de 150 euros à chacun , l'élève infirmière a réussi son examen et désire se spécialiser en biologie : 900 euros pour l'année, Dany Badjy rentre en terminale à Thiès : 150 euros, Grégoire Diassy a eu son diplôme de mécanique auito et souhaite se spécialiser : 340 euros, Françoise Coly effectue sa deuxième année en jardin d'enfants : 120 euros . Les autres scolarités seront payées à notre arrivée : 600 euros pour les 20 élèves du collège de Kafountine, 200 euros pour les 2 élèves de primaire.
- En décembre nous avons aidé la régie de l'eau du village d'Abéné à payer un reliquat de facture d'électricité de 800 euros. Du fait de cet impayé le village entier était privé d'eau et devait se servir à nouveau des puits.

A noter : paella le vendredi 1^{er} juin 2012, vide-grenier le 3 juin 2012 et Assemblée Générale le 15 mai 2012 salle Jean Jaurès.

Le Président
Michel BELLEMERE